

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
District électoral de Marie-Victorin (134)

Endroits de vote – Jour du scrutin	Sections de vote
ÉCOLE SAINTE-BERNADETTE-SOUBIROUS 6855, 15e Avenue	01-02-03-14-15-16-17
ROSEMOUNT HIGH SCHOOL 3737, rue Beaubien Est	04-05-06-07-08-09-10-11-13
RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE 5930, boul. Pie IX	12
ÉCOLE SAINT-JEAN-VIANNEY 6455, 27e Avenue	18-19-24-25-26-29
VINCENT MASSEY COLLEGIATE 5925, 27e Avenue	20-21-22-23-30-31-32
ÉCOLE MARIE-ROLLET 6405, 30e Avenue	27-28-33-34-35-36
CENTRE ALPHONSE-DESJARDINS 6785, 36e Avenue	37-38-39-40-41-42-43
ÉCOLE ST. BRENDAN 6660, 39e Avenue	44-45-46-47-48-49-56-59
ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-FOYER 5955, 41e Avenue	50-51-52-53-54-55-70-71
ÉCOLE ALPHONSE-DESJARDINS 6800, rue Lemay	56-57-58-61-62-56-67
MA MAISON SAINT-JOSEPH 5605, rue Beaubien Est	63
CITÉ DES RETRAITÉS N.D.F. INC. 6555, rue de Pontoise	64-65
ÉCOLE MARGUERITE-DE-LAJEMMERAIS 6555, rue Sherbrooke Est	68-69-73-60
VILLAGE OLYMPIQUE 5199, rue Sherbrooke Est	72-73-74-75-76-77
CENTRE D'HEBERGEMENT ROUSSELOT 5655, rue Sherbrooke Est	78

Dans le district électoral de Marie-Victorin de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district.

